

LA VOIX DE



Kanaky

MARS / AVRIL 2022 • N°30 • 100 F.CFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com - ISSN 260663239

INDÉPENDANCE : SEULE SA FORME EST NÉGOCIABLE !

ÉDITORIAL

Le temps semble comme suspendu en ces mois « intermédiaires », à la fois « post- » et « pré- » divers évènements importants.

Post consultations inachevées, post domination politique des droites dans le pays que l'on gouverne enfin pour redresser la barre, post Covid 19 version Omicron, bientôt post gouvernement Castex & Lecornu, mais pas encore post ... Accord de Nouméa, toujours dans la Constitution de la 5^{ème} République et dont nous suivons toujours les règles !

Pré élection d'un nouveau président français et de deux députés ici, pré affrontements avec la droite qui vise à faire tomber le Congrès et le gouvernement, pré commentaires de l'ONU sur notre décolonisation inscrite, et surtout pré « référendum de projet » en 2023 dont nul ne sait si le concept survivra aux élections en cours !

Mais le passé récent reste imprimé en chacun de nous, avec une conclusion évidente et déterminée pour l'avenir, qu'une partie de nos adversaires semble mal évaluer :

**Concernant l'INDÉPENDANCE,
SEULE SA FORME EST NÉGOCIABLE !**

Car l'État s'est pour l'instant gardé d'examiner les multiples formes d'indépendance existant dans le Monde, avec des partenariats ou associations, ce que nous souhaitons débattre : il a



esquivé dans son document « Conséquences du 'oui' et du 'non' », pour faire peur et pousser au Non.

S'informer reste la clé de la compréhension. Alors pour évaluer le futur, La Voix de Kanaky observe et pèse les choses :

Lecornu à l'ONU : à quoi ça rime ?

Le corps électoral : oseront-ils y toucher ?

L'agenda fiscal : pourra-t-il nous sortir enfin de la dépendance et des dettes ?

L'Accord magistral avec la SLN : complexe, il faut expliquer...

L'école de la république française : est-elle bien rentrée ?

La Voix de Kanaky vous propose tous ces thèmes, et plus encore avec une nouvelle rubrique « En bref », un poème « Cri du Coeur » de militante et le courrier des lecteurs.

Bonne lecture, La rédaction.

DANS CE NUMÉRO

Éditorial 1

POLITIQUE

Lecornu à l'ONU :
crédible ?! 2

CORPS ÉLECTORAL

Pas touche au corps
électoral ! 3

ÉCONOMIE

Agenda fiscal : sortir de la
dépendance économique... .. 4

Deal SLN / gouvernement :
Le bon sens ? 5

ENSEIGNEMENT

Il y a trop de pilotes dans
l'avion-éducation ? 6

LA VOIX, EXPRESS

Brèves 7

COURRIER DES LECTEURS

La présidentielle Française,
un enjeu pour tous 8

POÉSIE / SLAM

Mes tourments
ont des accords 8

LECORNU A L'ONU : CRÉDIBLE ?!

M. Lecornu qui, pour faire gagner des voix au Non, avait fait miroiter aux droites locales la fin de l'ADN, du corps électoral gelé, voire la fin de l'inscription du pays sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU, n'a pour l'instant rien eu de tout ça, comme nous l'écrivions par ailleurs.

Le FLNKS l'avait précédé à l'ONU, pour expliquer son refus de voter, dès avant le 12/12/21.

La visite de M. Lecornu à l'ONU (comité de décolonisation) le 8/02/2022 a été discrète, et les médias n'ont pas eu grand-chose à en dire. Il a parlé de choses hors sujet (développement, droits des femmes, inégalités) et invité le comité à venir nous voir. Mais il a aussi essayé de faire valoir l'action de l'État.

La dernière résolution (75/115 du 10/12/2020) de l'ONU sur notre pays ne lui facilite pas les choses, car elle rappelle à l'État français que « la Puissance administrante s'est engagée à « un processus d'autodétermination équitable, crédible, démocratique et transparent ».

M. Lecornu se serait vanté d'avoir produit le document « Conséquences du 'oui' et du 'non' », et qu'il répondrait aux exigences Onusiennes d'éclairer positivement le choix des votants !

Est-il **crédible** de produire un document sur l'avenir conçu par ses seuls services ?! Est-il **équitable** qu'aucune personnalité indépendante n'y ait contribué ? Est-il **transparent** de ne pas faire exemple de pays du Pacifique ayant déjà accédé à des indépendances avec leurs anciens tuteurs ? Est-il **démocratique** que les 40 pages de « Conséquences du 'Oui' » soient anxiogènes et celles du 'Non' rassurantes ?!

Ne veut-il pas plutôt favoriser le Non, en esquissant à peine des accords de partenariats (vus comme incertains), pourtant courants dans le Pacifique ? Et en balayant la question du double passeport quand des constitutionnalistes le disent très possible ?



Ou encore en rappelant sans cesse les dotations de la France au Pays, et en nous donnant 18 mois pour en sortir ?!

N'est-ce pas **mentir** que de suggérer qu'avec le départ de la France, tous les textes de loi française seront caducs, alors qu'il nous suffit de les garder jusqu'aux votes de modifications ?

Si l'on ajoute la suggestion infondée que l'ADN serait caduc dès le 13/12, **l'impartialité de l'État et la sincérité des scrutins sont alors très suspectes.**

M. Lecornu aura d'autant plus de mal à convaincre le comité des 24 que le FLNKS a déjà expliqué ces arguments, et qu'en s'adressant à eux, le ministre parle aussi -le réalise t-il pleinement ?- à de nombreux pays eux mêmes ex-colonies qui s'en trouvent bien et ... ont voté l'inscription de la Nouvelle-Calédonie en 1986, pour qu'elle se libère (à commencer par tous nos voisins du Pacifique !).

Mais M. Lecornu s'est aussi vanté de référendums incontestables ... juridiquement. Il insiste sur ce terme, car les mots de l'ONU ne sont pas au diapason : **équitable, crédible, démocratique et transparent.**

Obligé de répéter les propos surréalistes, voire schizophréniques (perte du contact avec la réalité) de son patron Président, il maintient que « Les Calédoniens se sont déclarés **massivement** contre l'accès à la pleine souveraineté », ou que le score de

96 % des votants signifie que « les Calédoniens ont choisi librement de rester français. ». Le forcing du 12/12, le Covid, les deuils inachevés, tout ça est résumé par « un contexte de forte abstention ».

L'ONU, suspicieuse devant un tel chiffre (surtout après les 2 autres qui allaient vers un Oui majoritaire !), ira sûrement voir que **41 % seulement du corps électoral s'est prononcé en faveur du « Non »**, que donc près de 60 % n'ont pas dit Non, dont massivement les autochtones, premiers concernés !!

Une abstention bien plus élevée que le dernier 41 % de 1987 au référendum Pons, boycotté avec des suites dramatiques !



La conclusion est limpide : soit il faudra rejouer le match décisif, dans les règles cette fois, ou soit l'on passe directement à la présentation d'un référendum de projet avec une forme négociée d'indépendance en 2023. Gare sinon au retour de flammes d'un puissant sentiment d'injustice.

La voix de Kanaky

Bimestriel • Responsable de publication :
Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA
CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoixdekanaky@gmail.com
Imprimé en 4000 exemplaires
par Graphoprint • ISSN N°260663239

PAS TOUCHE AU CORPS ÉLECTORAL !

Notre corps électoral a toujours été une question clé, inscrite dans l'histoire du Pays.

S'il contrarie la droite locale et une part des 35 000 « résidents » non-inscrits sur les listes pour élire les assemblées de province et pour les référendums, c'est qu'ils méconnaissent cette histoire, celle d'une colonie de peuplement illégale et imposée, d'un peuple envahi qui lutte pour ne pas être marginalisé mais affirme le droit des « enracinés » à vivre citoyens dans un pays qui doit devenir indépendant.

Evolution de notre corps électoral

Le peuple Kanak a été mis à l'écart par la France qui s'est appropriée le pays en 1853, et a imposé par les armes une autre organisation, et une autre vision culturelle, à son profit.

Spoliés de leur terre, les Kanak furent déplacés, concentrés et parqués en terre aride, ont subi le statut de l'indigénat de 1887 à 1944, travaillant pour le colonisateur (parfois sur leurs propres ex-terres !), et payant seuls des impôts, sujets français considérés inférieurs et non citoyens dans leur propre pays.

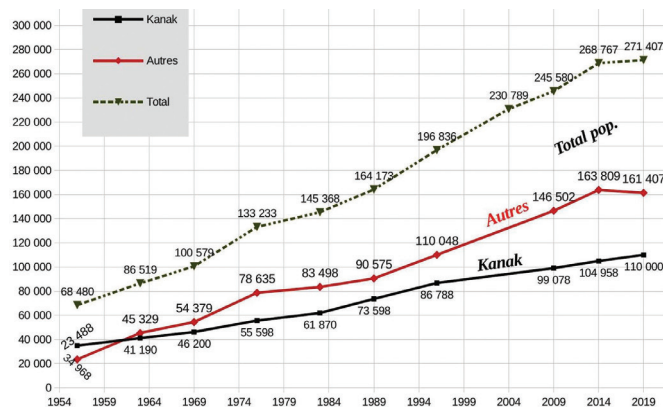
Le droit de vote n'est accordé ici aux Kanak que très progressivement :

- D'abord en 1946 à une 'élite' (coutumiers, hommes d'église...) soit 11 % du corps électoral, bien que les Kanak soient alors majoritaires !
- Puis en 1951 aux seuls autochtones sachant lire et écrire le français, soit 45 % des électeurs. Les calédoniens conservateurs prennent peur : resteront-ils maîtres du pays !?
- En 1953 ils tentent un double collège : un pour les Kanak, minoritaire, l'autre pour les européens ! Et le ministre Jacquinot décide d'une immigration de 12 000 personnes sur 12 ans environ, pour « réaliser un équilibre démographique permettant de maintenir notre présence dans ce Territoire ».
- En 1956, sur cette base, une mission parlementaire décide un corps électoral unique. Les Kanak sont toujours majoritaires, mais plus pour longtemps (cf graphique).
- En 1972, la fameuse circulaire Messmer enfonce le clou, la colonisation de peuplement décolle !

Un passé de répressions, avec un vif souvenir dans les mémoires orales.

Les Kanak n'ont cessé de lutter pour leur liberté, leur culture et leurs terres, pour exister pleinement et donc contre la noyade

démographique. Ils se sont fait à chaque fois massacrer : à Ouvahnou (Pouébo), ou



avec Ataï (région de La Foa), ou Noël (Koné). Plus récemment hélas avec des assassinats prémédités : Pierre DECLERCQ, les 10 de Hienghène, Eloi MACHORO et Marcel NONARO et les 19 d'Ouvéa.... Bien peu est dit dans les manuels mais cela reste gravé par les récits.

Alors non, le corps électoral local ne sera pas sacrifié sur le sang des martyrs.

Depuis 50 ans, l'affaire est entendue : seule l'indépendance pourra résoudre pacifiquement la situation.

Les concessions ont été faites et seront respectées, il n'y en aura pas d'autres :

La première en 1983 à Nainville-les-Roches par la reconnaissance du Fait Colonial d'un côté, et de l'autre par celle d'une légitimité à rester ici comme citoyen du futur pays indépendant pour les 'victimes de l'histoire'.

L'ultime en 1998, après renoncement au référendum promis en 1988 pour 1998, par l'accord signé par tous de cheminer ensemble, par étapes, vers une indépendance programmée, avec l'aide de la France : « **L'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation** » (ADN, point 5).

L'ADN a alors validé un corps électoral stable, citoyen, transitoire jusqu'à l'indépendance. La citoyenneté ne pouvait

plus avoir de nouveaux admis, jusqu'à ce que le pays souverain mette en jeu ses propres règles.

La reconnaissance de ce droit citoyen partagé du colonisé et des « enracinés » fut un très grand tournant.

Renlements, duplicité, et loi du plus fort.

Mais voilà, ce n'était pour la plupart de nos adversaires qu'un mensonge de plus, signé et aussitôt renié, une stratégie pour gagner du temps.

ET FAIRE CROIRE :

- aux autres que les autochtones allaient renoncer à cette 'absurde' liberté que partagent pourtant tous nos voisins,
 - que le corps électoral était glissant alors que tout le parlement avait dû admettre qu'ils mentaient,
 - que nous n'étions pas prêts voire incapables, alors que nous sommes le plus riche de tous les Outre-mer,
 - aux arrivants que leurs droits étaient trahis alors qu'ils avaient signé cette règle du jeu, que l'ONU prescrit d'ailleurs,
 - qu'il fallait des immigrants pour développer le pays,
 - qu'il ne fallait pas transférer les compétences inscrites dans l'accord,
- Faire croire globalement qu'il fallait lutter contre un OUI à la pleine souveraineté alors que l'ADN signé enjoignait de la préparer et d'y aller tous ensemble avec la France !

A chacun dans le pays, ne vous considérez pas comme exclu, mais inscrivez-vous dans cette histoire en partageant avec le peuple Kanak colonisé son besoin de liberté. La construction saine d'un nouveau Pays et l'affirmation du vivre ensemble seront alors possibles.

Le corps électoral ne peut être que restreint tant que l'indépendance ne sera pas proclamée !

AGENDA FISCAL : SORTIR DE LA DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE...

Dans le précédent numéro, sous le titre « Des réformes fiscales nécessaires et urgentes », nous décrivions une ambiance délétère créée par une droite coloniale haineuse et belliqueuse, en particulier l'AEC (Avenir En Confiance), contre « l'agenda fiscal » proposé par le gouvernement du pays. Pourquoi tant de haine sur un projet qui n'est qu'une feuille de route demandée et perfectible ? Cette opposition malade et pitoyable fait partie d'une stratégie qui vise à terme à « renverser » le gouvernement indépendantiste à majorité Océanienne et continuer à remplir les poches de certains. Cette droite coloniale ne tolère manifestement pas de changement, même démocratique. Et pourtant, « l'agenda » est un élément stratégique nécessaire de la politique du gouvernement, qui s'inscrit dans une logique de réforme globale, pour une fiscalité plus juste, équitable, et dynamique pour l'économie.

■ Notre agenda fiscal, élément stratégique de la politique du gouvernement...

Indépendamment du résultat de la 3^e consultation-bidon du 12 décembre 2021, et parce qu'il a devant lui un gouvernement à majorité indépendantiste, l'État français a exigé cette fois le respect de deux conditions en octroyant un second prêt de 21 milliards FCFP, le 17 février dernier :

Primo, l'application de l'annexe 6 de la convention du 1^{er} prêt de 28,6 milliards du précédent gouvernement Santa (qui avait royalement ignoré cette clause !). Elle prévoit que le gouvernement local engage des réformes sur la fiscalité et les régimes sociaux. Il se trouve que notre agenda fiscal, tant décrié, est une réponse concrète à cette demande !

Secundo, et c'est nouveau, la fin des prêts État dès 2023. La droite coloniale ne comprend pas, ou fait semblant, que l'État français ait pris cette décision : oui, le pays devra trouver les moyens de financement de son propre développement ! Un pas vers la responsabilité, enfin, et vers ...l'indépendance ?

Ce second prêt de 21 milliards permettra de « boucler » notre budget primitif 2022, que le Congrès devra voter avant le 31 mars pour éviter l'épisode humiliant et dégradant du gouvernement Santa, qui n'avait pas pu proposer de budget 2021 !

L'État français lance ainsi un défi au gouvernement indépendantiste : Louis MAPOU avait déclaré dès sa nomination que nous devrions pouvoir nous passer des prêts de l'État français.

Précisons que ce ne sont que des prêts bancaires, donc à rembourser, avec intérêts, et pas des subventions !

■ Un agenda s'inscrivant dans une orientation politique de réforme globale de la fiscalité

Chacun va contribuer. Néanmoins sur les 90 milliards de recettes escomptées sur 3 ans, les ménages modestes sont les moins impactés, avec 19 milliards (22%). Et la plupart des mesures pouvant les toucher seront des taxes 'comportementales' : sur les tabacs (rapport 3 milliards), sur les produits sucrés (2, 6 milliards), et sur l'alcool (1, 5 milliard).

Les autres réformes fiscales concerneront davantage les ménages aisés, pour 50 milliards (58%), les entreprises pour 14 milliards (17%) et les administrations publiques pour 3 milliards (3%).

Les recettes les plus importantes viendront de la micro-taxe sur les transactions bancaires (8,7 milliards), de la réforme de la TGC (8 milliards) avec une simplification des taux et une 'assiette' (=liste des secteurs concernés) élargie.

Il y aura les taxes tabac et sucre (7,1 milliards), une contribution routière ou une taxe sur le parc automobile (5 milliards) pour soutenir le BTP (Bâtiment), les taxes sur les plus-values mobilières et immobilières (1 milliard), la redevance d'extraction minière et la taxe d'exportation des produits miniers (3,6 milliards). Et l'impôt sur le revenu intégrera enfin les dividendes (1 milliard).

Parallèlement, certaines niches (=exonérations) fiscales seront supprimées (1,6 milliard) comme la déduction de l'assu-

rance-vie et certains plafonnements (réduction des pensions alimentaires). Les déductions d'intérêts d'emprunt seront harmonisées.

Inversement, pour favoriser la relance économique, une baisse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés redistribuera au secteur environ 3,2 milliards !

■ Un agenda perfectible...

Les réformes fiscales sont programmées sur 3 ans : elles restent donc perfectibles dans le temps.

Par exemple, la réforme de la TGC prévoit 3 taux par souci de simplification et pourra être améliorée.

De même, la création d'une tranche supplémentaire à l'impôt sur le revenu qui irait au-delà de 40% (4,2 milliards) pourrait être équilibrée par un impôt progressif sur les patrimoines qui concernerait des gens très riches, avec peu de revenus et ne payant donc pas l'impôt bien que détenant des patrimoines énormes.

Dans les prochaines éditions, *La Voix de Kanaky* vous informera sur les évolutions de ces réformes visant à la fois à diminuer les inégalités, à freiner les comportements nocifs pour la santé, et à dynamiser l'économie. 

Une grande première à ce niveau d'ambition pour le pays, pour sa capacité à s'assumer dans la dignité, pour son développement et pour la diminution de ses énormes inégalités.

DEAL SLN / GOUVERNEMENT : LE BON SENS ?

Les indépendantistes ont élaboré une ligne de conduite minière (doctrine) pays partant de constats courants : la vente de minerai rapporte peu, et les entreprises qui transforment le minerai gagnent plus : on ne doit donc pas vendre le minerai brut, mais le transformer nous-même. Mieux : au lieu que des sociétés privées enrichissent leurs actionnaires, si le pays est actionnaire, alors c'est le pays qui s'enrichit.

De ce fait, la Calédonie est un des rares pays au monde avec 3 gros « transformateurs » appartenant en partie au pays : SLN 35 %, Prony Resources 51%, KNS 51 % ; mais aussi SNNC (Sté du Nickel de NC et de Corée) 51 % , et bientôt une usine en Chine.

KNS, Prony Resources et SNNC ont des usines récentes, avec des problèmes (sauf SNNC) qui viennent de procédés relativement nouveaux que l'on espère mieux maîtriser rapidement.

La SLN à l'inverse a une usine obsolète, très polluante en ville, qu'elle n'a plus les moyens de moderniser : un cercle vicieux que le gouvernement, après 3 mois de discussions, veut rendre vertueux.

Difficile car cela passe par une entorse à la « Doctrine », du fait que la SLN, à l'inverse, gagne elle davantage en vendant du minerai qu'en vendant ce qu'elle raffine dans sa vieille usine !

Le Deal est alors une autorisation à la SLN de vendre plus de minerai sur 10 ans (à très faible teneur, et inutilisable dans nos usines), **et d'utiliser ses bénéfices pour rendre son usine moderne, rentable et propre.**

Voici, en résumé, le deal Gouvernement / SLN, prévu en 3 phases :

1 Sur 2022-2025, la SLN :

- Investit 15 / 20 milliards pour Doniambo (manutention, voûtes des fours), et baisse de 30 % les émissions de poussières (- 400 T / an). Elle investit aussi 12 Milliards sur mine pour passer l'extraction à 6 millions de tonnes.
- Fait 200 embauches et sous traitants (ETP) sur Poum, puis côte Est.
- Coopère avec les deux autres opéra-



Louis Mapou, président du gouvernement chargé de la stratégie minière, et Guillaume Verschaeve, directeur général de la SLN, ont apposé leur signature en présence de Gilbert Tyuïenon, membre chargé du suivi des affaires minières et du Fonds nickel.

teurs pour optimiser leurs opérations : achat / vente de minerai entre eux (et partenaires hors pays) ; mutualisation de moyens, technologies, formations.

- Ferme sa « Centrale B » électrique très vieille et très polluante et loue une centrale à fioul sur barge à quai à Doniambo (en complément du solaire disponible).
- Lance diverses études : procédés pour ferronickel décarboné / réduction des poussières / gestion des scories
- Échanges avec ses partenaires métallurgistes : ventes de minerai, prises de participation, valorisation des minerais basse teneur.
- Triple son budget RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) à 1,2 milliards pour un rééquilibrage Est/ouest des activités.
- Co-crée une école des mines de NC.

Sur cette période, le gouvernement :

- Autorise la SLN à extraire / exporter 2 millions de tonnes de minerai supplémentaires sur 10 ans, pour restaurer son équilibre financier, garder les emplois, créer une marge pour investir.
- Pilote la création d'une centrale électrique pays décarbonée (photovoltaïque + stockage, voire hydrogène) et compétitive (8 à 5 F/Kwh). La SLN sera un des acheteurs, mais pas forcément investisseur (Privé ? Public ? Mixte?)

2 Sur 2026-2030, la SLN :

- Abandonne la centrale électrique à fioul.
- Amorce son désendettement grâce aux gains de production.
- Remplace son four FD11, le plus vieux (coût : 12 à 15 milliards).
- Investit sur un nouveau procédé « Ferro-nickel décarboné ».
- Investit pour « Doniambo en harmonie dans la ville » : réduction des émissions

CO2 de 800 000 T / an, des poussières de 800 à 200 T / an, et annule ses émissions de soufre.

- Utilise en partenariat avec les institutions l'espace dégagé par l'ex centrale B électrique pour les habitants.

Le gouvernement, lui, a fait mettre en service la centrale électrique pays prévue, produisant entre 8 et 5 F/Kwh, et fournissant notamment la SLN.

3 Sur 2031-2040, la SLN :

- Vise la neutralité carbone, via par exemple un combustible hydrogène vert pour sa production.
- Adapte les procédés de calcination/réduction, voire ajoute un 6ème four rotatif pour exploiter des minerais très basse teneur et donc prolonger l'exploitation et l'usine.

Notre conclusion :

Nous regrettons qu'Eramet (SLN est sa filiale), avec 120 milliards de bénéfices 2021, envisage avant tout une distribution à ses actionnaires !

Il faudra s'assurer que divers biais « d'optimisation » ne favorisent pas Eramet au détriment de la SLN.

Nous espérons la possibilité de sanctions dissuasives en cas de manquements à ce « protocole » dont nous n'avons pu obtenir que le projet finalisé et non le document signé ; car nous restons méfiants !

Au bilan, nous saluons la démarche audacieuse (risquée ?) de ce gouvernement, pragmatique et innovante ; ajoutée au gros travail déterminé pour une réforme fiscale indispensable, jamais faite auparavant et également risquée. On est content d'être du côté indépendantiste !

ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES... IL Y A TROP DE PILOTES DANS L'AVION-ÉDUCATION ?

◆ Que retenir de cette rentrée scolaire 2022 ?

Comme d'habitude nous avons l'éternel casse-tête des élèves en liste d'attente, du calendrier scolaire inadapté, des transports aériens et terrestres toujours aussi aléatoires.

Et au milieu de tout cela la crise sanitaire qui s'invite dans nos écoles et complique la vie de tout le monde : élèves, parents et enseignants. Au-delà de cela, cette rentrée aura mis en exergue la grande hétérogénéité des situations entre les communes et les provinces du pays où finalement, chacun fait sa petite cuisine en interne, sans vraiment prendre le temps d'échanger ou de débattre.

Mais pour le Vice-Recteur sur les plateaux télé, c'est bien sûr encore une rentrée très réussie !

◆ La Province Nord fait cavalier seul :

Des barrières dans certaines cours de récréation pour séparer les classes et les groupes d'enfants, le masque omniprésent malgré la chaleur, un protocole hyper stressant autant qu'inutile et aberrant, c'est la voie qu'a choisie la province Nord, toute seule, « comme une grande », sans concertation avec personne et surtout pas avec les parents ou avec les autres provinces.

Certes, à sa décharge il faut reconnaître qu'on naviguait à vue encore une semaine avant la rentrée du 14 février. Le Gouvernement et l'État daignaient inviter les syndicats des personnels, les associations de parents d'élèves, les provinces, à une réunion pour prendre connaissance du nouveau protocole sanitaire décidé par la DASS et sa cohorte d'experts – genre éminences grises aussi intouchables et injoignables que le Pape ou Vladimir Poutine !

D'habitude la Province Nord est présente à ces réunions, mais là, personne !

Quelques jours plus tard, on apprenait que la décision avait été prise de ne rentrer qu'en demi-jauge, de conserver le masque en primaire, et d'appliquer un protocole très strict, au moins pendant quelques temps.

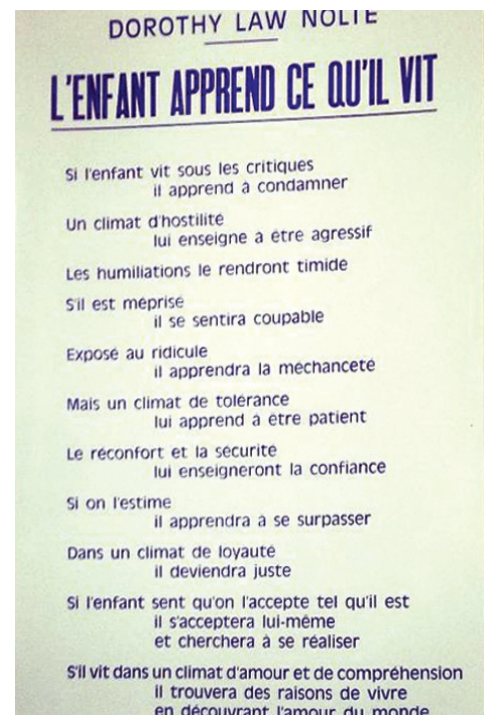
◆ Le Vice Rectorat décide de faire rentrer les collèges et les lycées en classes entières :

L'État par le biais de son Vice-Recteur décide de ne plus appliquer les demi-groupes : tout le monde rentre ensemble. La Province Nord, n'a pas dit son dernier mot et bloque la rentrée des internats à la moitié des effectifs. Résultat, les familles sont dans l'indécision, certains ne savaient même pas à quel groupe appartenait leur enfant et les communes ayant mis en place les transports scolaires ont acheminé tous les enfants qui se présentaient dans les internats qui heureusement, ont fait preuve d'humanité et ont accueilli tous les jeunes. Mais au final, quel cafouillage ! Quelle mésentente ! Quel triste spectacle nos autorités nous donnent là ! D'autant plus que ce protocole sanitaire a reçu l'aval du Président Mapou – figure emblématique de l'UNI, groupe politique qui justement est aux commandes de la Province Nord.

◆ La Province Sud et les Îles organisent leur rentrée en douceur :

La Province Sud, et celle des Îles - autre province indépendantiste-, ont décidé de s'aligner sur le protocole choisi par le gouvernement et le vice-rectorat. La rentrée s'est opérée tranquillement, avec quelques retards pour certains, aux Îles Loyauté, car les parents et les enseignants doivent composer avec les aléas des transports aériens et maritimes.

On saluera les excellents résultats aux examens et la bonne tenue du lycée des Îles William Haudra, qui connaît cette année encore une augmentation d'effectifs



et qui se bat pour que le vice-rectorat ne lui coupe pas l'accès aux services d'une Assistante sociale et d'une conseillère d'orientation, lesquelles désormais ne seront plus aux Îles mais seront basées à Nouméa ! La raison invoquée de ce rapatriement vers la capitale serait de rendre un meilleur service pour les deux autres Îles Loyauté : Nengone et Iaaï. L'avenir nous dira si le service Public sort grandi de cette décision qui passe mal à Lifou.

L'Union des Groupements de Parents d'Elèves - UGPE

RÉFÉRENDUM DE PROJET 2023 : L'INDÉPENDANCE TIENT LA CORDE !

V. Ruffenach avait parlé, en 2017 d'un statut d'État associé type Îles Cook, la voilà maintenant avec Pecresse ; P. Gomes parle d'une petite France dans la grande ; N. Metzdorf, ex CE, veut éliminer les provinces ; S. Backès veut les renforcer ; le Rassemblement National veut surtout faire voter tous les présents au pays. Etc.
Au final, le seul projet cohérent et potentiellement majoritaire reste bien... l'indépendance !

«SOURIANT VILLAGE MÉLANÉSIEN» : 50 ANS DÉJÀ !

Ce 8 mars 2022 (Journée de la Femme), l'Association «SOURIANT VILLAGE MÉLANÉSIEN» a fêté ses 50 ans au Centre Tjibaou ! LVDK lui témoigne son amitié respectueuse, lui souhaite longue vie encore, et lui tend les bras dans ses colonnes quand elle veut !

'NOS' DÉPUTÉS ONT REFAIT LE MATCH TRUQUÉ DU 12/12 : ILS ONT ORGANISÉ UN « DÉBAT » À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, le 6/02/2022.

Est-ce pour se donner de l'importance ? Pour préparer leur (difficile) réélection en brassant de l'air ? La prestation était ronflante et tournait en rond devant une poignée de députés et un ministre Lecornu au profil bas, écorné sans doute par le score de notre abstention !

Rappelons que les deux Philippe (Gomes et Dunoyer) ne doivent leur place qu'au redécoupage magouilleur des deux circonscriptions législatives de NC en 1986, allié au changement de règles, de scrutin proportionnel à majoritaire. Nos « déloyalistes » usent ainsi du privilège de représenter tout le pays auprès de la France. Donc nous, ce qu'ils ne font bien sûr pas !

Il était cocasse de voir qu'il a fallu que le député polynésien indépendantiste Moetai Brotherson prenne la parole pour que résonne notre point de vue. Merci à lui !!

BEN CESE ÇA AUSSI :

LE SENS DU MÉNAGE DE Mme BACKÈS !

Les provinces nomment des membres au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE), soit 16/41 pour la PS. Mme Backès a fait une purge sévère aux dernières nominations pour 2021/2026, virant tous ceux qui l'avaient un jour plus ou moins contrariée : la Fondation des pionniers, la Fédération des Fonctionnaires, la CPME (confédération des petites et moyennes entreprises), l'USTKE, EPLP, l'UFC-Que Choisir ...

Par contre, « Un Coeur une voix », qui milite contre le corps électoral défini par l'ADN y rentre, ainsi que l'association canine « la bande à Nounou » !

La première proposition du nouveau CESE, écorné par ces méthodes, a été de modifier ses statuts sur le sujet !! Un pied de nez à Mme Backès ! Et la Fédération des Fonctionnaires a fait un « recours pour excès de pouvoir » de la PS.

La rapporteuse publique vient de donner raison au syndicat ; et le Tribunal Administratif doit trancher incessamment....

SMTU ME TUE !

Les tarifs de Bus sont trop chers ! Et pourtant, le gazoil est ici à 140F quand il est à +240F en Métropole ; sans compter que certains bus en France circulent au gaz, à l'électrique, et même à l'hydrogène, qui existe à l'état natif en NC et que l'on peut aussi fabriquer à partir d'un soleil très présent ici...

Des étudiants de Valence (60 000 hab + communes limitrophes) en France nous signalent que le « pass » étudiant illimité pour un an est à 12 000 F (ici : 4 500F par mois, soit 54 000 F/ an !!), sans recharge à faire, et avec un ticket « secours » à 165F (ici : 300F). La carte elle-même y est gratuite... ici c'est 2000F la 1^{ère}, puis gratuit....

LES DEUX V DE LA DÉFAITE : VIRGINIE ET VALÉRIE SONT DANS UN BATEAU...

Si Valérie tombe à l'eau ... Virginie nagera-t-elle vers Macron ou le Rassemblement National ??

Mme Pécresse a triché pour être élue par son camp à pouvoir être « présidentielle » : ses lieutenants (et elle ?) ont été pêcher des centaines de voix pour elle dans les associations immigrées dont chinoise qu'elle avait aidées !

Le sourire de Mme Pécresse était déjà crispé (comme celui de son homonyme d'ailleurs) ; ça risque de s'aggraver. Mme Pécresse vient de repasser derrière Zemmour et Le Pen dans les sondages !

Imaginons qu'alors, M. Mélenchon soit au second tour contre Macron !?

Franchement, on aimerait voir le spectacle, et notre cœur (vote?) pencherait sûrement à gauche ...

BULLETIN D'ABONNEMENT / RÉABONNEMENT à LA VOIX de KANAKY Date :

Notre journal vit par les abonnements et ventes à la criée – merci pour votre contribution. Envoyer ce bulletin + règlement à **ÉLAN DES CONQUES BP 14 948 - 98803 NOUMÉA CEDEX**. Ou ODV + nous informer : lavoixdekanaky@gmail.com

Pour NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 1 000 FCFP ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 3 000 FCFP ou +.

Hors NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 10 € ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 30 € ou +

Banque : SGCB Compte : 18319 06711 43116927013 46 IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

Je fais mon paiement par ■ : ☐ Espèce ☐ Virement bancaire (ODV : compte ci-dessus). ☐ Chèque à « Élan des Conques »

Adresse demandée d'envoi des journaux ■ : ☐ par e-mail ☐ en format papier ☐ ou les 2 modalités d'envoi

NOM ou STRUCTURE : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Contact : Tél : Email (infos+envoi .pdf):

LA PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE, UN ENJEU POUR TOUS !

Voulez-vous encore pour interlocuteur **un représentant des ultras riches** ? Le dernier, plein d'arrogance avec sa caste oligarchique, a renié les paroles données.

Là-bas, un peuple est éborgné à coups de balles caoutchouc, martyrisé à coups de matraque, de gardes à vue, d'emprisonnements, appauvri avec 12 millions de gens vivant sous le seuil de pauvreté pendant que 5 personnes possèdent autant que 27 millions de Français !

Ici, à la tête d'une force coloniale, le Président français a piétiné les us et coutumes, il a privé les peuples de leurs droits les plus fondamentaux.

Alors que la dernière consultation n'est pas légitime, les discussions sont bloquées. Mépris une fois de plus, passage en force.

Ne méritons-nous pas un nouvel interlocuteur ?

Parmi les programmes des candidats, « **L'avenir en Commun** » porté par Jean-Luc Mélenchon est pour moi le plus émancipateur, le plus altermondialiste, le plus écologiste, le plus pacifiste. Il est de loin l'interlocuteur le plus fiable pour nous accompagner sur le chemin d'un futur serein. Il connaît bien la Calédonie et y a des amis de longue date. Il a le plus de chances

d'aboutir.

Il est intervenu régulièrement à l'Assemblée Nationale, comme sur les médias, pour mettre en avant l'esprit des accords en respectant le peuple premier et les parties concernées par la paix.

Le 6 mai 1998, via l'AdN, l'existence, l'identité voire la souveraineté du peuple premier était gravée dans la Constitution Française.

Le passage à une 6^{ième} république française prévu par « **L'avenir en Commun** » nous permettrait de mieux poursuivre le processus de décolonisation : nous aurons davantage notre mot à dire en étant partie prenante, avec toutes nos spécificités.

M. Mélenchon a clairement déclaré que la consultation du 12/12/21 « **ne vaut rien, il faudra donc qu'on y revienne.** » et il ajoute : « **on ré-ouvrira le processus** ».

A l'international, les gens se battent, M. Mélenchon veut la paix, un cessez-le-feu immédiat, la protection des populations, et des discussions. Il considère l'Axe IndoPacifique comme « absurde », et propose aussi



de sortir de l'OTAN et de l'alignement dicté par les USA. Il veut une France indépendante voire non alignée, comme nous.

Le capitalisme et ses systèmes se nourrissent des crises qu'ils provoquent, jusqu'à la guerre... Si la France au service des multinationales continue sur cette voie, elle nous y embarquera, et ce seront encore les plus petits qui en subiront les pires conséquences.

Faisons confiance **au pari sur l'intelligence**, à l'esprit de solidarité, de paix, à la discussion pour convaincre qu'il est **important d'exprimer son choix par le vote**, pour le bien commun, **pour retrouver de l'espoir et de la confiance en l'avenir, là-bas et ici.** 🇫🇷

Laurent LHERMITTE

POÉSIE / SLAM

Mes tourments ont des accords

Durant toutes ces années,
Des Hommes se battent pour la Liberté,
Un combat avec la Marseillaise,
Pour briser cette domination française.

Un peuple veut être libre et en paix,
Comment peut-on les en empêcher ?
D'autres ont bien fait leur révolution !
Démocratie ou oppression ?

Un champ de bataille historique,
Trente ans de palabres en politique,
Des accords durables hypothétiques,
Pour le peuple devenu anarchique,
Revendiquant une Liberté mythique.

Je les ai vu du pont avec leurs armes,
Je les ai entendu tirer sur mon âme,
J'ai vu par terre le corps de notre frère,
J'ai pleuré les cadavres de nos pères,
J'ai enterré en silence mes pairs.

Des Hommes tués en combattant,

Abattus par ces êtres arrogants,
Des assassins protégés et libres,
Une domination blafarde et ivre.
Du racisme parmi nous, ce leurre,
Insolent, sournois et destructeur.

Il est là, au bout de notre nez,
Ses manipulations orchestrées,
Un semblant de justice pour les uns,
Du jus de pisse amer pour les autres.
De la poudre aux yeux pour nous rouler,

Un système aveugle et dirigé.
Des paroles signées pour vivre en Paix,
Et des actes pour creuser le fossé.
Pays aux grands yeux, on a tout vu,
Diaspora aux grands espaces, on a vécu,
Communauté de cœur, on a donné,
Peuple d'humilité, on a partagé.

La liberté, la paix sont importants !
On peut tous aller de l'avant !
Mais pas n'importe comment !

Ce qui a été dit, doit évoluer,
Ce qui a été écrit doit rester,
Ce qui doit se faire doit se composer.

Avec du respect, c'est sûrement mieux,
De la reconnaissance, un petit peu,
Un soupçon de justice, même pas peur.
D'une cohésion en catalyseur,
Des ingrédients purs et gratuits
Pour des valeurs vieilles comme la nuit !

Construire ce pays c'est possible,
Avec une paix bien visible.
Jamais plus de guerre invisible,
Mon foncier est mon droit d'aïnesse,
Et je souhaite que tu le vois,
Aie davantage confiance en moi.

A profusion et sans excès,
Je veille sur ma belle dulcinée,
Mon pays, ma patrie tant aimée,
Ta consigne demeure à jamais !

AODKA

